



RETOUR SUR LA VISITE DES TOURBIÈRES EN AOÛT 2018

Si les tourbières m'étaient contées...

Le 15 août dernier, une visite des tourbières de La Godivelle et de la Réserve naturelle des Sagnes a été proposée aux habitants du village par le Parc des Volcans. A cette proposition on a eu très envie de répondre : «Les tourbières, on connaît !».

C'est vrai que l'on connaît. On se souvient des grands-parents qui racontaient qu'ils allaient «tirer la tourbe vers le Pré Curé, pas aux Crouzeix», on revoit, dans la grange, le coin fermé de planches où étaient stockés les carrés de tourbe, on entend encore l'interdiction qui nous était faite d'aller jouer vers les tourbières parce que c'était «dangereux».

Mais au fond, ce que l'on connaît, c'est la «littérature» des tourbières et comme on n'est pas totalement crétins, on sait bien que si la littérature c'est beaucoup, ce n'est pas tout. Alors, un peu à reculons, on suit Pierre Goubet, pédologue (hé oui, ça s'appelle comme ça un spécialiste des sols) et on écoute ce qu'il a à nous apprendre de scientifique (le mot est dur) sur les tourbières.

En ce qui concerne le lac, sa formation est due à deux phénomènes : le volcanisme et l'érosion glaciaire. Si les glaciers ont disparu il y a -12000 ans, les tourbières, elles, sont beaucoup plus jeunes : -6000 ans. Quand on regarde depuis la route des

Chelles, on a l'impression d'une seule et même tourbière. En fait, après sondage, on s'est rendu compte qu'il y a deux grands compartiments. Près du lac, il faut creuser à quinze mètres pour trouver la roche, aux Crouzeix, deux ou trois mètres suffisent. On trouve encore la trace d'une tourbière bombée partiellement exploitée. Les rases creusées pour assécher les sols sont encore visibles. Quand la population était à son maximum aux XVII et XVIIIe siècles, les hommes s'étaient donné beaucoup de mal pour drainer ces parcelles afin d'exploiter les tourbières mais aussi pour agrandir les surfaces à faucher. Ensuite, au XIXe est venu l'exode rural et l'exploitation a diminué. Autre chose qui nous a sidérés : contrairement à l'impression générale, la superficie du lac ne diminue pas. Si l'on compare des photos aériennes des années cinquante et les plus récentes, elle n'a pratiquement pas changé. Nous l'aurions juré pourtant ! C'est la différence de végétation ; les sagnes n'étant plus fauchées, les tourbières plus exploitées, les saules ont poussé donnant l'impression de «manger» le lac. De plus quand il a été vidé en 1962, les arbres ont gagné du terrain puis rapidement, mais sans modifier les anciennes berges du lac.

De la tourbière du lac, on passe à celle de la Plaine de Jacquot. On a longtemps cru qu'à l'origine de la tourbière, là aussi, il y avait un lac, mais des carottages n'ont révélé aucune trace de faune ou de flore lacustre. Il n'y avait donc pas de lac. Ici ce sont les nombreuses sources jaillissant d'entre deux coulées de

lave et la pluie abondante qui sont à l'origine de la tourbière. L'eau de pluie s'est infiltrée dans les failles créées par gélifraction et s'est acidifiée au contact des roches créant ainsi un milieu propice à la formation d'une tourbière. L'eau acide a permis l'installation d'une mousse particulière : la sphaigne, une vraie éponge qui retient 25 fois son poids en eau. Sur cette mousse se sont développées des plantes adaptées à un milieu pauvre (oligotrophe disent les savants), la plus célèbre étant la droséra, cette plante carnivore qui nous a tant fait rêver quand nous étions enfants. La tourbe a pu se former selon le «principe du bocal à cornichons», (cf : C'est pas sorcier) car, grâce au milieu acide, il n'y a pas eu de décomposition. En clair, sans le milieu acide, nous n'aurions pas de tourbe mais du bon terreau pour le jardin. Nos grands-parents auraient eu de bonnes patates mais rien pour les faire cuire.

Sur la plaine de Jacquot règnent les trois stars de La Godivelle : l'azuré des mouillères, la fourmi myrmica et la gentiane pneumonanthe mais ça, on le savait déjà. Voilà, on connaît un peu mieux nos tourbières, nul doute qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre. Mais ce qui demeure encore le plus mystérieux, le plus impressionnant, c'est que nos ancêtres aient pu voir dans cette matière spongieuse gorgée d'eau, un possible combustible.

Michelle HERLY

LE MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens, L'année 2018 s'est achevée avec le départ en retraite d'Hubert Guérin et même si la période des vœux est dorénavant derrière nous, je vous souhaite cependant pour 2019 une année pleine de bonheur de santé et d'harmonie.

Cette année 2018 a vu la rénovation des gîtes, du mur du cimetière, de la cour de la mairie. La Communauté de communes travaille de concert avec nous pour la création de «sentiers innovants» dans chaque commune. Le parcours choisi par La Godivelle serpente à travers le village et va jusqu'à «Gaine». Ce sera probablement «le sentier des légendes».

La route qui longe le lac du bas

est en cours de restauration. Une nouvelle association a vu le jour qui concerne la sauvegarde du patrimoine de la Godivelle en partenariat avec la mairie, il s'agit de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de la Godivelle (ASPG).

2019 verra, je l'espère, les travaux du presbytère se concrétiser pour devenir la Maison de la nature et du Cézallier.

Je souhaite, pour terminer, la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village. Les 2 gîtes communaux au-dessus de la salle des fêtes, sont loués à l'année.

Et, pour finir sur une note optimiste, sachez que le recenseur a déjà prévu une hausse du nombre d'habitants à partir de janvier 2019.

Jocelyne Mansana, Maire

LETTRE D'INFO DE LA COMMUNE #9

AGENDA FESTIF



- 16 juin **Grande fête du Cézallier** (Marcenat)
- 15 juin **Vernissage de Godiv'art** et **concert de Marie-Noëlle Cros** et son accordéoniste à 15h
- 29 juin **Fête de la Nature et de la Pêche – Vide grenier**
- 10 juillet à 18h **Concert de Pierre Courtade** à l'église - «*Sur les pas de Marco Polo*» Ce récital vous propose un voyage découverte musical qui débute en Italie et s'achève en Mongolie et Chine...ou comment la Musique Classique Occidentale rencontre les Musiques Extra-Européennes. Lors des étapes vous croiserez Scarlatti, Donizetti, Fauré, Ravel, Puccini, Borodine, Rimsky-Korsakov, Musique Perse, Chants Mongols et Chinois ! Un périple illustré sur la route de la soie...
- 14 juillet **Vide grenier, concours peintures, marché de pays**
- 14 juillet **Musique** : Marie Noëlle Cros et son accordéoniste
- 1^{er} août **Musique sacrée** à l'église à 20h30
- 17 août **Concours de pétanque**



EN BREF

Stationnement

Pierre Bernard prête sa parcelle au bord du Lac du Bas afin de gagner quelques places de parking supplémentaires. Marcel Verdier (de Coudes) va nous céder probablement son bout de terrain (boules) pour agrandir le petit parking en bas du village.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019

Création de la Maison de la nature et du Cézallier

La rénovation du presbytère a fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et du programme Leader. Si les réponses sont positives, nous pourrions consulter des cabinets d'architectes afin de préparer la première phase de travaux.

Jardins : interdiction des pesticides

Bientôt l'heure des jardins... n'oubliez pas que depuis le 1er janvier 2019, les pesticides sont interdits dans les jardins des particuliers.

La Maison du randonneur

Nouveau gîte dans la commune

La maison du randonneur est un gîte équipé de 4 dortoirs, salles de bains et cuisine pour accueillir des groupes. Le petit déjeuner est servi sur place en self. La nuit est à 29,50 euros par lit avec petit déjeuner inclus. Il est possible de privatiser le gîte en formule week-end (sauf juillet-août) pour 14 personnes. Informations et réservations au 04 73 71 77 76.

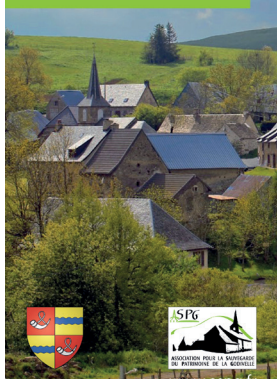
Compteurs LINKY

Enedis va installer les compteurs Linky à partir de fin 2019 sur l'ensemble de la commune.

Noms des rues

Nous avons décidé de nommer les rues de la commune. Ainsi, des plaques de rue, réalisées avec l'aide d'Alain Nizet, seront bientôt installées. Un plan sera distribué prochainement.

AIDEZ-NOUS
À RESTAURER
ET ENTREtenir
L'ÉGLISE SAINT-BLAISE
DE LA GODIVELLE



Avis aux habitants de La Godivelle

Le Parc des Volcans réalise en 2019 l'inventaire des amphibiens (grenouilles, tritons) dans les tourbières de La Godivelle. Pour cela, quelques prospections nocturnes seront organisées de mars à juin autour des zones humides. Pas d'inquiétude donc si vous apercevez des lampes torche au milieu de la nuit ! Pour plus d'informations, contactez la Réserve naturelle : 06.82.72.77.67.

Trier vos piles

Un récupérateur de piles est désormais installé en mairie ; il est à votre disposition aux jours et heures d'ouverture.

Sentier du lac du bas

Après réfection, l'inauguration officielle du nouveau chemin du Lac d'en Bas aura lieu le 17 juillet en présence de Madame la Préfète du Puy-de-Dôme.

SENTIER INNOVANT

La communauté de communes du Sancy a demandé que chaque commune propose un parcours (moins de 2 heures) avec des thèmes relatifs à chacune d'elles.

À La Godivelle le parcours partira de la place, passera par le bas du village jusqu'à sous les jardins, puis le lac du haut et ensuite Gaine.

Il comprendra environ 6 panneaux, avec des histoires et légendes du village que certains (ou certaines d'entre vous) connaissent certainement !

À l'occasion de cet aménagement nous allons travailler sur le remplacement, le regroupement ou la suppression de panneaux, surtout sur la zone du Lac du Haut.



LE TOUR DES VACHES ROUGES

Le Tour des Vaches Rouges (ancien tour du Cézallier) a été modifié et entretenu en 2018. Il passe toujours par La Godivelle. Ce circuit est géré par le Conseil Départemental au même titre que le circuit : Brion/Jassy/La Godivelle et la GTMC (Grande Traversée du Massif Central).

Mme Barthomeuf et M. Lentier du service départemental du tourisme sont venus à La Godivelle pour répertorier les hébergements à la nuit existants dans le village qu'ils soient communaux (gîte de la mairie) ou privés.

Il a été convenu aussi d'une zone de bivouac sur le terrain à côté de la salle des fêtes afin d'accueillir les randonneurs en autonomie, ceci est déjà pratiqué depuis plusieurs années.

TRAVAUX CITE «MIREILLE»

- En 2018 des travaux de rénovation ont eu lieu dans le gîte communal dit « gîte Mireille »
- Il s'agissait d'améliorer l'isolation et le chauffage et d'une manière générale refaire le gîte qui n'avait pas été entretenu depuis longtemps.
- Pour l'isolation : les radiateurs ont été changés ainsi que les 2 fenêtres au rez-de-chaussée et les 2 velux à l'étage.

- La salle de bains a été refaite, douche, WC, lavabo ont été changés.
- La cuisine a été réaménagée : changement de place du ballon d'eau chaude et de l'évier.
- Les sols de la cuisine, des chambres et salle de bains ont été refaits.

- Les portes ont été repeintes et l'encadrement des fenêtres lasurés.

Le coût des travaux est de 13 387 euros. Il a été financé grâce aux aides de l'État (DETR à hauteur de 4 016 euros), la Région pour un montant de 5 554,90 euros et le reste par la commune.

- Ce gîte va, à nouveau, être loué à l'année.
- Enfin pour 2019 des subventions ont été demandées afin de changer les fenêtres du gîte voisin.

2019 : GODIV'ART REVIENT POUR LA TROISIÈME ANNÉE AVEC UNE THÉMATIQUE AUTOUR DE LA VACHE

En parallèle de l'exposition l'association Godiv'art finance la plantation de haies afin de contribuer au bien-être animal, au maintien de la biodiversité et au développement durable.

En juin 2018 une présentation de l'utilité des haies en milieu rural a été organisée dans la salle de réunion de la mairie en présence de paysans de la commune, de Sylvie Monnier de la mission haies et de représentant du conseil municipal.

Quatre agriculteurs désireux de s'engager dans cette voie s'étant fait connaître et les lieux ayant été choisis, le terrain ont été travaillés par le collectif d'agriculteurs et des élèves du lycée agricole de Brioude-Bonnefont.

Au printemps 2019 les bâches de protections finiront d'être posées et les 400 m de haies d'essences locales seront plantés.

Le financement s'est fait par la vente, par les commerces locaux et la maison de la réserve des plans Godiv'art, et par des subventions du Fond Leader Européen. En moyenne le mètre planté coûte 3 euros.

En 2019 l'association renouvellera cette expérience, n'hésitez pas à nous rencontrer pour échanger sur ce sujet. Vous pouvez trouver de l'info technique sur : <http://missionhaies.wixsite.com/mission-haies>. Vous pouvez, bien entendu, aussi vous inscrire avant fin février pour présenter une œuvre en rapport avec la Vache.

Un nouveau thème, toujours symbolisant le Cézallier, devra être choisi en mai 2019 pour l'édition 2020, n'hésitez pas à nous faire connaître vos propositions.

Godiv'Art : Chloé Sigaud, Claude Desmarie, Jacques Sigaud



PROJET D'EXTENSION DE LA RÉSERVE NATURELLE DES SAGNES : OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'État a engagé en 2017 une démarche d'extension de la réserve naturelle des Sagnes. L'objectif est d'aboutir à un périmètre plus cohérent, basé sur les limites naturelles des tourbières, et d'apporter une réponse aux signes de dégradation des milieux.

Le projet consiste à intégrer l'ensemble des quatre tourbières situées autour du bourg de La Godivelle (tourbières du Lac d'en Bas, de Coualle basse, des Chastelets et de la Plaine Jacquot) et le Lac d'en Bas, faisant ainsi évoluer la superficie du site protégé de 24 à 144 ha. Une concertation a été mise en place auprès de tous les acteurs concernés, sous la responsabilité du sous-préfet d'Issoire, pour connaître les usages et définir une réglementation adaptée. Le principe est de concilier le maintien des activités humaines avec la préservation de la faune et de la flore. L'année 2018 a notamment été marquée par la réunion des agriculteurs en mars, la réunion du comité consultatif de la réserve naturelle en avril, ainsi que par la visite de 2 rapporteurs du conseil national de la protection de la nature (CNPN) qui ont découvert le site et fait connaissance avec les principaux acteurs en juillet.

Le projet a fait l'objet d'une enquête publique du 4 mars au 3 avril dernier. Pendant toute cette période, chacun a pu exprimer son point de vue. Le Commissaire-enquêteur va désormais établir un rapport et des conclusions qui seront mis à la disposition du public.